

COMMUNE DE MESNIL LE ROI
(Yvelines)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2023/69

DATE DE
CONVOCACTION

21/09/2023

L'an deux mille vingt trois
Le vingt-sept septembre à vingt heures trente,

DATE D'AFFICHAGE

21/09/2023

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 septembre 2023 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Serge CASERIS, Maire.

DATE AFFICHAGE DE
LA LISTE DES
DÉLIBÉRATIONS

30/09/2023

PRÉSENTS : Serge CASERIS, Aline BILLET, Didier KENISBERG, Olivier ROBERT, Christèle COLOMBIER, Achille CHOAY, Émilie DELAS, Sandrine MARCHAND, Claudette DOS SANTOS, Jean-Claude GUEHENNEC, Françoise HALOT, Pascal CRINCKET, Martine POYER, Janick CHEVALIER, Cyriac MILLOT, Élisabeth GANDY, Bruno PAUL-DAUPHIN, Laure MERY-BOSSARD, Patrick SCHMITT, Anne-Lise AUFFRET, Stéphane LEDOUX, Marc LAUG.

NOMBRE DE
CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : Éric FRANÇOIS donne pouvoir à Serge CASERIS, Suzy MAYNE donne pouvoir à Martine POYER, Céline BRUISSON donne pouvoir à Claudette DOS SANTOS, Sylviane COLLES donne pouvoir à Olivier ROBERT, Michel MONTFERME donne pouvoir à Aline BILLET.

PRESENTS : 22

ABSENTS EXCUSES : Monique CARUSO, Paul BITAUD,

VOTANTS : 27

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Achille CHOAY

**OBJET : CONVENTION MISE A DISPOSITION RESPONSABLE SECURITE RSSI AVEC
LE CIG**

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

VU la proposition faite par le Centre Interdépartemental de Gestion (C.I.G.) pour la mise à disposition d'un responsable de la Sécurité des systèmes d'information (RSSI) ;

CONSIDÉRANT les besoins de la commune dans le domaine de la sécurité informatique ;

CONSIDÉRANT la forte augmentation des attaques informatiques visant les institutions publiques ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

DÉCIDE d'autoriser monsieur le Maire à signer les documents relatifs à la mise à disposition d'un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) avec le CIG

Pour extrait conforme,

Le Maire



Accusé de réception en préfecture
073217803964-20231006-DEL2023-69-DE
Date de réception préfecture : 06/10/2023

Serge CASERIS